L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 DECEMBRE 1895 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 23 DECEMBRE 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE,

NOUVEAUX NUMEROS

622 et 624 rue Troisième.

UNE DES PLUS BELLES PARTIES DU QUATRIÈME DISTRICT POUR RÉSIDENCES, A PROXIMITÉ DES MARCHÉS, DES ÉGLISES, DES ÉCOLES ET DE PLUSIEURS LIGNES DE CHARS ÉLECTRIQUES.

Une des plus jolies propriétés qui aient jamais été offertes, SOIT COMME RÉSIDENCE, SOIT COMME PLACEMENT.

Succession de Kardoff Svindson.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 6,766.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 4 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 14 novembre 1895 et signé le 20 novembre 1895 de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 60, borné par les rues Troisième, Quatrième, St-Thomas et Chippewa. Le dit lot est désigné comme le No 21, et mesure 30 pieds de face à la rue Troisième, 30 pieds de largeur à l'arrière, 127 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près de la rue St-Thomas, et 127 pieds 2 pouces et 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Chippewa.

Les améliorations comprennent le magnifique cottage double en bois substantiellement construit connu comme nouveaux Nos 622 et 624 rue Troisième, retiré de la rue, avec large galerie de façade, cinq grandes chambres platrées, gaz partout, dépense, entrée sur le côté, grande cour, hangar avec chambre au dessus de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus, ou le tout comptant, la balance s'il y en a, à un ou deux ans, 8 pour cent par an d'intérêt, de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, honoraires d'avocats et toutes autres clauses de sécurité; 10 pour cent déposé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 déc—7 9 15 22 29—janv 5 1 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. L. Loomis, Jr., vs John Graskoff, Interdit.

No 47,313—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 31 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 19 novembre 1895, et signé le 26 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Enghien et Port, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 8, d'après un plan de J. Pilié, voyer, daté le 9 février 1835, mesurant, en mesure anglaise, vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

30nov—30 déc1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles Antiques, Articles de Ménage.

Buggy, sulky, harnais, wagon

Trois chevaux, dont un de race.

Succession de William Sheridan.

No 47,754—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, LUNDI, 30 décembre 1895, à 11 h. A. M., à la résidence, 436 rue Bolivar, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 16 décembre 1895, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un assortiment complet de meubles de maison et de cuisine, buggy, harnais, sulky, wagon, chevaux et un lot d'articles divers trop nombreux à énumérer. Conditions—Comptant.

19 déc—19 22 28 à date

PAR KINGSTON & HORN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Salvador Giabriel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 45,266.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, Encanteur—Bureau 847 rue Carondelet—MERCREDI, 15 janvier 1896, au New Orleans Auction Exchange, Nos 54 et 56 rue Baronne. En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 novembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 17, ilet No 39, borné par les rues Annette, Villeré (anciennement Girod), Robertson (anciennement St Jean-Baptiste) et St-Antoine. Le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette, sur 128 pieds de profondeur. Les améliorations sur ces dits terrains consistent en un cottage connu comme le No 79 rue Annette, contenant 3 chambres et cuisine.

Conditions de la vente—Comptant; l'acquéreur devant déposer 20 0/0 du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant H. L. Garland, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 22 29—5 15 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No 46,921 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 24 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 octobre 1895 et d'un autre ordre daté le 20 novembre 1895 dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant Derbigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 21 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

24 nov—24—déc 1 8 15 24

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix.

Propriétés de Choix dans les Troisième et Quatrième Districts.

A L'ENCAN, Jeudi, 9 Janvier 1896.

Dans l'affaire de la succession d'Andrew Weber.

No 47,023.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "A".

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 14 novembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique—

1° Le cottage double Nos 4012 et 4014 rue Dauphine, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre F, dans l'ilet No 180, et borné par les rues Dauphine, Mazant, Barthélemy et Royale, d'après un croquis et certificat de voyer par A. de Armas, député-voyer de cette ville, daté le 1er août 1884, et annexé à l'inventaire de la succession de M. C. Hollman, pris par Chas Rolle, ancien notaire en cette ville, le 31 juillet et les 1er et 2 août 1884; le dit lot d'après le dit croquis mesurant, mesure américaine, 34 pieds 8 pouces de face à la rue Dauphine sur 153 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple touchant le No 4016 rue Dauphine, désigné par la lettre G, ilet No 180, borné par les rues Dauphine, Mazant, Barthélemy et Royale, sur le croquis mentionné ci-dessus, d'après lequel dit croquis le dit lot mesure (mesure américaine) 22 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine, 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot F, 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur du côté des lots H, J et K, ensuite se rétrécissant à angles droits 7 pieds et ayant une autre profondeur de 31 pieds 11 pouces et 3 lignes sur une largeur dans le fond de 15 pieds et 9 pouces.

3° Un certain lot de terre, connu par les Nos municipaux 726 et 728 rue Mazant, désigné par la lettre K dans l'ilet No 180, borné par les rues Mazant, Dauphine, Royale et Barthélemy d'après le croquis mentionné ci-dessus, lequel dit lot mesure, au pied américain, 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 103 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus comme les Nos municipaux 2929 et 2931, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Willow, Claiborne et Première désignés par les Nos 20, 21 et 22 dans l'ilet No 401 sur un plan déposé au bureau de Wm Delacy, anciennement encanteur. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 29 pieds 4 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur, chacun, de 96 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, le lot No 22 formant l'encoignure des rues Deuxième et Claiborne.

5° Le cottage double connu par les numéros municipaux 2405 et 2407, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Freret, Locust et St André, désigné par la lettre Q, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 19 mars 1879, de l'ilet No 35, lequel dit morceau ou portion de terre mesure 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Joséphine, sur 70 pieds et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est formée de la portion de façade sur la rue Joséphine du lot No 24 de l'ilet No 295, lequel lot No 24, ensemble avec le lot y touchant, No 25, a été acquis par Henry Haag par achat de H. Wellman, par acte de vente passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, daté le 10 juin 1879.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste en un et deux ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur et billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, l'acquéreur devra faire assurer la bâtisse et transférer les polices au teneur ou teneurs des billets; 5 pour cent honoraires d'avocat saisie dans le procès pour recouvrer le montant des dits billets, ou n'importe quelle partie y compris. Les taxes de ville et d'Etat de l'année 1895 sont payées et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire.

19 nov—19 24—déc 1 8 15 22 29—jan 2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un ilet carré de terre de choix à Carrollton.

Succession de Rosemond De Armas.

No 44,869—Cour Civile de District.

JEUDI, 9 JANVIER 1895.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 512 rue Carondelet JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 3 décembre 1895, dans l'affaire intitulée Succession de Rosemond De Armes, No 44,869, du Dossier de la dite Cour pour le compte de la dite succession aux enchères publiques, il sera vendu—

Un certain ilet de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Pritchard et Donsiâme.

Conditions—Comptant: 20 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les Taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété pour l'année 1895.

Acte vente pardevant ——, notaire aux frais des acquéreurs.

5déc—5 15 22 29—janv 5 à date

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

Placement Rémunératif.

Propriété dans le Troisième District, coin des rues Marigny et Villeré, occupé comme épicerie et résidence, loué à $25 par mois, Nos 2004 et 2006 rue Lapeyrouse, entre Johnson et Galvez, double corps de logis loué $18 par mois.

MARDI, 24 DECEMBRE.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 723 (ancien No 155) rue Commune—Il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, désigné par le No 128 dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Johnson et Galvez, mesurant 33 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 125 pieds 6 pouces.

Les améliorations consistent d'une bonne résidence à un étage avec mansarde et deux corps de logis ayant 8 chambres en tout, une bâtisse à un étage dans le fond, avec 2 chambres, trois caves, lieux d'aisance, etc., près des églises, écoles, marchés, chars électriques, etc, louée à $18 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, désigné par le No 13, ilet borné par les rues Marigny, Villeré, Champs-Elysées et Urquhart, mesurant 32 pieds 3 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 110 pieds 10 pouces 6 lignes et face à la rue Villeré, sur les deux dites rues; elle forme l'encoignure.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, occupée par une épicerie et résidence et ayant 6 ou 7 chambres, grand hangar dans le fond, grande cour, 2 caves, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spécial, portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1895, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente pour lier celle-ci.

Acte de vente pardevant J. H. Forsell, notaire aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 21 à date

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement de Choix.

DOUBLE COTTAGE NEUF

Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 26 DECEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elisabeth Croue.

No 45,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker encanteur.—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 26 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres séparés, un rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en vacance; et, un autre rendu et signé le 22 novembre 1895, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, étant le lot No 16 du dit ilet, et mesure 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Miro sur 98 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lapeyrouse. Lequel dit lot forme l'encoignure des rues Miro et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent d'un cottage double, comparativement neuf, avec 4 chambres de chaque côté, rapportant un revenu de $240 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par liens du vendeur et portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final. Toutes les taxes sont payées. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 nov—24—déc 1 8 15 22 à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère.

Succession de John P. Schmitt et épouse

No 39,048—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 16 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 11 novembre 1895, et signé le 13 novembre 1895, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, contre Mme Mary Ostendorf, née Schmitt, la défenderesse en règle à ses risques et dépens, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Front, Lyons et Upper Line (ancien ilet 4) désigné par le No 9 d'après un plan de C. A. Hedin, arpenteur, en date du 30 janvier 1849, déposé dans le bureau de L. Herman, ancien notaire de cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Front, sur laquelle il mesure 30 pieds de face, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double en bois à un étage.

Termes—Comptant; 10 pour cent requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 22 29—janv 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de R. L. Robertson, Jr.

No 46,547—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet. — JEUDI, 16 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 décembre 1895, de l'Honorable N. H. Rightor juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Le Marine Dry Dock comme il est maintenant dans la rivière, avec machines, outillage et tous les ustensiles pour l'opération d'un dock de premier ordre. Sa capacité est de 1500 tonnes, coque 170 pieds avec une aiguille de carène de 25 pieds, bau 70 pieds, profondeur un pied.

Conditions—Comptant—10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Hero, Jr, N. P., aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 22 29—jan 5 12 16

LE FRANCO-LOUISIANAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 108 rue de Chartres, [illegible] Orléans, Lou.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Petit Cottage dans le Troisième District.

Succession de Milton Sparks.

No 47,595.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, 15 janvier 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 décembre 1895, les propriétés et choses décrites, pour le compte de la dite succession, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet désigné par le Numéro municipal 597, borné par les rues Villeré, St-Antoine, Urquhart et Annette, lequel est désigné par la lettre B de l'ancien ilet No 40, lequel lot est formé par la partie au fond des lots Nos 1, 2 et 3 et mesurant 28 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Villeré, par 96 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un petit cottage avec 3 chambres, cuisine, citerne, etc., connu par le No municipal 1714 rue Villeré.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un crédit de un an en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec les liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant avoir la propriété assurée pour le montant total du billet et payer cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour le non-paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'adjudication avec les encanteurs pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John R. Légier, N. P., aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 22 29—jan 5.12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE,

No 2025 rue St-Claude, entre les rues Français et Union.

Succession de Victorine Cassano, veuve de Stephen Bugna.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,856.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 décembre 1895, pour le compte de la susdite succession, la propriété décrite ci-dessous—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 5 dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Marais, Français et Union, dans l'ilet No 388, lequel lot en mesure américaine mesure 17 pieds 3 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage presque neuf, toit en ardoises, 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.

6 déc—6 11 18 25—jan 1 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur vis-à-vis le Maginnis Cotton Mills.

Succession Lucie Peres, épouse décédée de Joseph Soubie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 44,745.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 15 janvier 1896, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 13 décembre 1895, pour le compte de la susdite succession.—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 69, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarré; le dit lot est désigné par le No 13 sur un plan dressé par E. Gothiel, architecte en date du 25 avril 1852, déposé en l'étude de S. Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 7 et mesurant, au pied américain, 21 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation 19 pieds de largeur dans le fond, 92 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et 100 pieds de profondeur sur la ligne de l'autre côté. Ensemble avec l'usage en commun avec les autres lots d'une allée ouvrant sur la rue Calliope et mesurant 3 pieds 7 pouces de largeur dans le fond du lot No 15, puis 6 pieds 4 pouces de largeur jusqu'au lot No 9, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages, connue par le numéro municipal 1050 rue Annonciation, ayant neuf chambres, une bâtisse en briques à un étage avec une chambre, cave lieux d'aisances.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste s'il y en a, à un crédit d'un an ou un et deux ans au gré de l'acquéreur, avec billets à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de garanties, de non aliénando 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; l'assurance et le transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur aura à payer en sus du prix de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1895 et fera un dépôt de 10 pour cent de son enchère avec les encanteurs pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 22 29—janv 5 12 15

JOURNAUX FRANCAIS

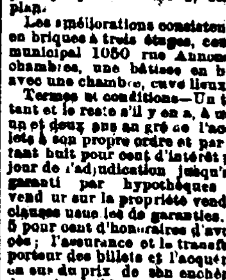

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien. Leurs suppl'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Scien. Ill'rée, etc

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street, NEW YORK

Envois par la Poste dans toute l'Amérique. DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés sur le bord du Lac, faisant face au Back Bay, Biloxi, Miss.

Aussi à la même heure et place un lot de comptes ouverts.

Dans l'affaire de Edward Bell vs ses créanciers.

No 46,708—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—Le JEUDI, 2 janvier 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date le 27 novembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Le tout et en partie le certain morceau de terre ensemble avec les biens, bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le village ou la ville de Biloxi, comté de Harrison et Etat du Mississippi ayant une face sur le Back Bay de Biloxi de quatre cent pieds (400) plus ou moins étant borné sur le côté est par les terres des héritiers de Pedro Peres suivant la ligne de la dite terre et se dirigeant vers le sud une distance de cinq cents pieds (500), ensuite suivant la borne sud de la dite propriété et se dirigeant vers l'est soixante pieds (60) ensuite longeant la ligne des terres de Mme Florentine Howard et se dirigeant vers le Sud jusqu'au Bayou Auguste, sept cents (700) pieds plus ou moins, ensuite à l'ouest longeant le Bayou Auguste, quatre cents et soixante (460) pieds jusqu'à la terre appartenant anciennement aux héritiers de John Nixon, ensuite au Nord douze cents pieds (1,200) plus ou moins jusqu'au Back Bay de Biloxi, à la susdite propriété des héritiers de Pedro Peres, et contenant quatorze et un septième (14 1/7) arpents plus ou moins.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public, 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

1er déc—1 5 12 19 26—janv 2.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Stanley.

Propriétés de valeur sur les rues Thalie et Willow.

No 47,452—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne— MARDI, 7 janvier 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Geo. H. Théard, Esq., juge, daté le 21 novembre 1895 et à moi adressé, je procéderai à la vente, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au jour et à l'heure ci-dessus indiqués—

No 1. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 450, borné par les rues Willow, Thalie, Erato et Claiborne, désigné par la lettre M sur un certain plan et certificat d'arpentage, fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, le 12 novembre 1895, paragrafé en l'étude d'Edgard M. Cahn notaire, et mesurant 82 pieds de face à la rue Willow, la même mesure sur la ligne du fond, le divisant du lot C, désigné sur le dit plan, 82 pieds 4 pouces de profondeur et de façade sur la rue Thalie et la même largeur sur l'autre ligne de côté la plus rapprochée de la rue Erato, le dit lot formant l'encoignure des dites rues Willow et Thalie.

No 2. Un certain lot avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, lequel dit lot est dans le fond du dit lot M et est désigné par la lettre C sur le dit plan dont il est fait mention ci-dessus et le dit lot commence d'après le dit plan à une distance de 82 pieds 2 pouces de l'encoignure des dites rues Willow et Thalie et mesure 40 pieds 6 pouces et 7 lignes de face sur la rue Thalie, la même largeur dans le fond, 32 pieds sur la ligne de côté le divisant du dit lot M, et une semblable mesure de 32 pieds sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Claiborne.

Conditions—Comptant; acte de vente pardevant Edgard M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 déc—6 11 18 25—janv 1 2 3 4 5 6 7

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary Miller vs John Thomas Murray, un mineur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.—No 47,801.

Belle Résidence en Briques à Deux Etages.

923 RUE CLIO, ANCIENNEMENT GAIENNIE.

—ET—

Maisons Nos 1119, 1121 et 1125 Rue Constance.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE—John J. Castell, encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet—Il sera vendu aux enchères publiques, le MERCREDI, 15 janvier 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 18 novembre et signé le 22 novembre 1895, et d'un ordre rendu le 2 décembre 1895 et d'un autre ordre rendu le 7 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de la ville, dans l'ilet borné par les rues Clio (anciennement Gaiennié), Constance, Annonciation et Calliope, désigné par le No 11, sur un plan dressé par Janot, architecte, en date du 15 janvier 1893 et déposé dans le bureau de Chas. De Armas, ancien notaire, dans les archives de la ville, d'après lequel plan le dit lot mesure 24'9"4''' de face à la rue Clio, par 127'10"5''' entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Calliope et Gaiennie, étant l'ilet désigné, d'après un plan déposé dans le bureau de F. De Armas, ancien notaire, le 7 avril 1827, et mesurant, en mesure française, 62 pieds 8 pouces de face à la rue Constance sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, à un crédit de un et deux ans, avec des billets portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et toutes les autres clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 déc—11 15 22 29—janv 5 12 15

IF YOUR BACK ACHES. Or you are all worn out [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

In re Philip Blankenberger, an absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 46,702.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Philip Blankenberger et en faveur de Edward P. Cousin, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, Rousseau et Fulton, désigné comme lot No deux et mesurant trente-deux pieds de face à l'avenue Jackson sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre et les améliorations, etc., qui s'y trouvent, également désigné par le numéro deux, dans les mêmes district et ilet, et mesurant vingt-sept pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Rousseau sur soixante-deux pieds, neuf pouces et sept lignes de profondeur, aussi entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 déc—20 27—janv 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District.

Succession de Samuel M. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,575.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 428, anciennement ilet No 43, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet, et mesurant cent quarante-six pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds, trois pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent quarante huit pieds, deux pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise, et cent quarante-sept pieds, neuf pouces de profondeur sur le côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine.

La dite propriété compose les lots Un, Deux, Trois, Quatre, vingt et un et deux tiers partie du lot numéro Cinq, d'après un plan de la dite propriété annexé à un acte de vente de même, passé par devant W. T. Latham, notaire public, le 26 mars 1863.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 déc—6 13 20 27 3-9 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Troisième District, portant le No 631 rue Nord Remparts, entre l'avenue Lafayette et la rue Port.

John Rogan vs G. T. McCune.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,624—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 367, borné par l'avenue Lafayette et les rues Remparts, St Claude et Port, désigné par le numéro trois (3) de l'ilet de Deux (12) sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur, daté le 9 février 1835, et déposé dans le bureau de F. de Armas, ancien notaire de cette ville, et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine vingt neuf pieds (29') de face à la rue Remparts, sur cent pieds (100') de profondeur. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Auguste Huard d'après un acte passé pardevant Michel V. Délan, notaire, le 29 septembre 1893, les titres enregistrés dans le bureau des Transferts de cette paroisse, dans le livre 148, folio 727.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 nov—23 29—6 13 20 26 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande résidence de valeur dans le Troisième District.

Portant le vieux numéro municipal 123 rue des Français.

Leon Levy vs Jules Sarrasin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,660—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 374, borné par les rues Français, St-Claude, Champs-Elysées et Remparts; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de cent douze pieds de l'encoignure des rues Français et Remparts, et mesure cinquante quatre pieds de face à la rue des Français, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le dit morceau ou portion de terre étant composé de tout le lot 25 et d'une partie du lot 24, touchant le dit lot 25; lesquels lots 24 et 25 figurent tous les deux sur un plan certifié dressé par L. H. Pilié, assistant-député arpenteur et daté le 2 juin 1891 et annexé à un acte pardevant James Fahey, défunt notaire en cette ville, le 6 juin 1881.

Etant une partie de la propriété qui fut acquise par Jules Sarrasin, par achat d'Albert Thalsen, d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 9ème jour de mai 1891.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 139, folio 1.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 nov - 30—déc 6 13 20 27—jan 2

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'ameublements de maison, de valeur, etc.

Joseph Lenes vs Numa Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,630—En vertu writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le VENDREDI, 27 décembre 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand assortiment de meubles de maison, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 déc—14 19 23 27

PAR LECONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. W. Feldner & Co. vs William H. Pilcher.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 23,782—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Moret, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 23me jour de décembre 1895, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un piano et tabouret fait par Charles M. Stieff, Baltimore, No 10 242, et un lot de meubles de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

11 déc—11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE. — Grand Four, Cash Register. Un lot de bois, etc., etc., etc., sur les lieux, occupés anciennement par les défendants, nouveau No 227 rue Bourbon, entre Dumaine et Bienville, 2me District de cette ville. —Mme Doucet, dûment autorisée, vs F. Jurgensen et W. Rasch.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 23,867—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux ci-après désignés MARDI, 7me jour de janvier 1896, à 11 heures A. M., à savoir: Sur les lieux anciennement occupés par les défendants F. Jurgensen & Rasch, nouveau No 227 rue Bourbon, entre Dumaine et Bienville, dans le 2me District de cette ville—Un grand four, un Cash Register National No 91,635, un lavabo avec bol et cuvette une auge, un lot de bois de charpente, sept Racks et deux lampes avec supports d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

21 déc—21 28—janv 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,763—Ordre de Cour—Félix P. Sevin vs ses créanciers—Que la cession des biens du pétitionnaire soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire, en son bureau, Nouveau No 710 rue Orléans, en cette ville, commençant le LUNDI, 23ème jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1895.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

22 nov—22—déc 7 22

Dans l'affaire de la Liquidation de la Algiers Ice Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,773—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. L. Bemiss et R. F. Whitmore, liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE,
Greffier.

17 déc—17 21 26

J. E. Richard vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 46,138 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Louis Pfister, syndic des créanciers en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

21 déc - 21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 48,117—Wilford Williams vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wilford Williams, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant B. Rouen Esq notaire, en son bureau, No (nouveau) 708 rue Union en cette ville, commençant le VENDREDI, 24me jour de janvier 1896 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. B. Breaux, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1895.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

21 déc—21—janv 8 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,941—Division B.—Joseph Barangue, Jr, vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que cette pétition supplémentaire et amendée et que la cession de biens du pétitionnaire, Joseph Barangue, Jr., soit et la même est par la présente acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, en son bureau, No 606 rue Gravier, en cette ville, commençant le VENDREDI, 10 janvier 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joseph Barangue, Jr. soient suspendues; et que E. Breaux, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1895.

[Signé] FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

8 déc—8 24—jan 10

[illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.